VOIX OUVRIERE

ORGANE DE LUTTE OUVRIÈRE, POUR UNE DIRECTION RÉVOLUTIONNAIRE DES SYNDICATS
ET POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARTI RÉVOLUTIONNAIRE PROLÉTARIEN

17 JUIN 1963 — Nº 15 — BIMENSUEL — 50 centimes

EN 1965, ON RASE GRATIS

APRES bien d'autres, de Gaulle a entamé sa campagne électorale pour les élections à la Présidence de la République qui se dérouleront — sauf imprévu — en 1965.

En effet, maintenant que le Président de la République doit être élu au suffrage universel, la compétition entre tel ou tel homme de la bourgeoisie briguant le poste sera tranchée par le « peuple souverain ». De Gaulle se représentera ou pas et les différents partis politiques entament déjà les marchandages pour présenter un candidat ayant des chances de recueillir une majorité.

En réalité, on nous amuse avec tout cela. La personnalité du futur Président de la République importe finalement bien peu : quoi qu'il arrive, ce sera un homme d'Etat bourgeois, défendant les intérêts des capitalistes et des banquiers. Il sera peut-être élu par des voix de gauche au lieu de l'être par des voix de droite, mais ce qu'il fera ne changera pas pour autant.

Par extraordinaire un homme représentant les intérêts de la classe ouvrière, de la population laborieuse en général, et décidé à les défendre, serait-il élu qu'au lendemain même de l'élection, la bourgeoisie, sa police et son armée, interviendrait par la force au mépris de leur propre légalité. C'est parce que la majorité de Front Populaire issue des élections de février 1936 faisait trop de concessions — involontaires — au prolétariat espagnol, que Franco a pris le pouvoir à la tête de l'armée d'Afrique (comme l'histoire se répète !) et le garde encore. Et rappelons en ce qui nous concerne c'est à la suite de l'insurrection d'Alger et des menaces d'invasion de la métropole par l'armée d'Algérie que la IV^me^ République s'est rendue à De Gaulle. Ceci pour donner des exemples de la façon dont la bourgeoisie sait, selon les circonstances, se servir de la légalité ou passer outre, car les hommes et les régimes que de Gaulle et Franco ont remplacés, s'ils étaient en principe « démocratiques », n'en représentaient pas pour autant les intérêts véritables des travailleurs.

Et c'est ce type de réalité que l'on essaie de nous faire oublier pendant les 2 ans qui viennent. D'un peu partout on dit, pour que ça change il faudra « bien voter » aux élections présidentielles de 1965, et élire un homme « qui ne soit pas l'homme des monopoles et des trusts. Eh bien, même si l'on vote « bien », on élira un homme qui servira les monopoles et les trusts. Et si l'on n'élit pas un tel homme, il faudra non seulement voter, mais se battre. Car si on élisait un homme qui déplaise aux financiers, la bourgeoisie ne respectera pas la légalité, tout simplement. Et les gens qui nous disent que c'est cette élection qui changera notre sort, ne nous préparent pas à cette perspective et ne font que nous endormir.

De Gaulle en commençant lui aussi sa campagne électorale participe au jeu. Lui, c'est son intérêt. Mais les partis ouvriers qui ne préparent pas la classe ouvrière aux véritables options, aux véritables luttes que nous aurons à mener, nous réservent et se réservent à eux-mêmes de tristes désillusions.

Pour changer notre sort il ne s'agit pas d'attendre les élections de 1965 ou les suivantes. Il s'agit pour nous les travailleurs, de prendre conscience de notre force, de savoir ce que nous voulons, et de l'exiger.

Pendant la grève des mineurs toute la bourgeoisie a tremblé de peur que le mouvement s'étende à l'ensemble de la classe ouvrière. Maintenant que la grève des mineurs est terminée et que ce danger est repoussé, Gouvernement et patrons parlent haut et fort, tandis qu'à ce moment-là, on n'entendait que des déclarations conciliantes. La bourgeoisie détient le pouvoir économique, car elle possède les moyens de travail, les usines et les entreprises. Elle détient aussi le pouvoir politique car les cadres de l'Etat, de la police et de l'armée sont des hommes à elles. Elle détient le moyen de tromper les masses, car la morale c'est elle qui l'a faite, et elle possède les grands moyens d'information : journaux, radio, télévision, cinéma et même instruction. Mais nous, les travailleurs, avons à lui opposer le fait que c'est nous qui faisons tourner ses usines et que, si nous sommes prêts à nous battre, nous sommes plus nombreux que ses mercenaires. Elle le sait bien et c'est pourquoi, elle nous abuse et nous amuse en nous faisant élire un Parlement tous les 4 ans ou un Président tous les 7 ans.

Or, le seul bénéfice que nous puissions tirer de ces élections serait de nous compter, de compter ceux qui sont prêts à se battre pour un véritable gouvernement des travailleurs, pour une transformation radicale de cette société de misère, pour faire en sorte que les forces productives ne servent plus à enrichir une minorité et à affamer le plus grand nombre, mais au bien commun de toute l'humanité. Car de cette transformation et non d'un bulletin de vote dépend que les Vostok et les Mercury qui se partagent le ciel à tour de rôle soient le symbole de l'affranchissement du genre humain et non l'annonce de sa destruction.

V. O.

FAIS CE QUE JE DIS...

Un appel du P.C. anglais affirme à propos de « l'affaire Profumo» qu'il faut nettoyer la Grande-Bretagne par des élections générales : tel est le vœu des syndicats, du mouvement ouvrier, des chefs de l'Eglise et de tout le peuple » (L'Humanité-Dimanche du 16/6/63).

Malgré ce bref accord, on doute fort qu'en Grande-Bretagne comme ailleurs des élections générales suffisent pour nettoyer la pourriture de la société bourgeoise.

Mais ce qui est certain c'est que les classes dominantes qui fabriquent à tour de bras des règles morales pour préserver leurs avantages, s'empressent de les transgresser dès qu'elles en ont besoin ou simplement envie.

L'OPIUM DU PEUPLE

Nous venons d'apprendre que le camp de la paix vient de perdre un de ses plus sûrs combattants : le pape.

En dehors des grands articles emphatiques que ça nous a coûté, il n'y a apparemment pas grand chose de changé. Chaque pays s'arme toujours au même rythme, et nous ne savons pas que MM. les Chefs d'Etats, pris de remords aient décidé de régler pacifiquement... la lutte de classe, et la guerre n'est rien d'autre que la continuation de la lutte de classe par des moyens plus violents. Que le Pape ou tout autre « pontife » découvre un jour qu'on pourrait avoir la paix si les hommes de bonne volonté le désiraient ardemment, n'a rien d'étonnant. Le pape est pour la paix, n'en doutons pas. Mais ce n'est sûrement pas la même que celle des travailleurs. Bien au contraire, il souhaite une paix avec des riches et des pauvres, la misère, une injustice criante, des chaînes et des prisons. Il veut un monde où l'homme pourra enfin exploité l'homme « en paix ».

Et l'Eglise, qui est aujourd'hui représentée par le pape a tout fait depuis qu'elle est puissante, pour que le monde reste ce qu'il est. L'Eglise, qui parle de paix, a sur la conscience les brûlés vifs du moyen-âge, les serfs soumis aux moines et aux seigneurs, les sanglantes répressions de 1848 de 1870. Franco qu'elle aide encore aujourd'hui, malgré ses bonnes paroles, à emprisonner, à torturer, à assassiner, le soutien qu'elle apporte à De Gaulle, à Kennedy, aux dictateurs, au système capitaliste tout entier, d'où elle tire sa force. C'est cela la « paix » de Jean XXIII, et on ne peut s'attendre à autre chose. Il n'y a pas de camp de paix, il y a des classes et des intérêts de classe, irrémédiablement hostiles.

Mais que nos organisations, qui devraient lutter pour que cesse cette drôle de paix, s'émeuvent à la mort d'un pape, chantant presque ses louanges parce qu'il était « pour la paix », c'est de la trahison ; c'est ce taire sur les crimes dont est responsable l'Eglise, c'est faire croire que celui qui est couvert d'or de la tête aux pieds peut s'entendre avec celui qui meurt de faim. Et on en arrive comme le Parti Communiste Italien, à appeler les travailleurs à cesser le travail, non pour une augmentation de salaires, mais pour commémorer la mort d'un des pires exploiteurs qui puisse être : un exploiteur de la bêtise et de l'ignorance des hommes.

TOUS LES MÊMES

Aux Etats-Unis, les directions des usines Chrysler et Dodge de Détroit, après avoir licencié respectivement 1.000 et 2.500 de leurs ouvriers ont essayé d'imposer une augmentation d'horaire à ceux qui restent au travail.

En Grande-Bretagne, où l'on compte actuellement près d'un million de chômeurs, les ouvriers de Ford à Glasgow entreprennent des actions contre les heures supplémentaires.

En France, le gouvernement et le patronat tentent de nous convaincre qu'en raison du manque de main-d'œuvre, une réduction du temps de travail diminuerait la production, que non seulement les 40 heures ne sont pas pour tout de suite, mais qu'il faut faire des heures supplémentaires.

Il est remarquable qu'aux Etats-Unis et en Angleterre où il y a suffisamment de main-d'œuvre, les patrons tiennent aux heures supplémentaires au point que les travailleurs sont obligés de protester en débrayant. Donc le patronat veut nous faire faire ces heures indépendamment de la quantité de main-d'œuvre disponible et s'il y tient tant c'est qu'il a de bonnes raison pour cela.

Ces raisons sont d'abord qu'en embauchant un ouvrier, le patron contracte un engagement dont il lui sera plus difficile de se défaire que de supprimer des heures si le travail vient à manquer (préavis). Ensuite le patronat a intérêt à disposer d'un certain nombre d'ouvriers, qui, en travaillant beaucoup, gagnent à peu près leur vie et par conséquent revendiquent moins. Par ailleurs, il y a aussi intérêt à l'existence d'une masse de chômeurs (armée industrielle de réserve) qui dépourvue de travail, donc de moyens de vivre, est prête à accepter des conditions défavorables. Ceci a un double effet : il peut payer ses ouvriers à des taux inférieurs d'une part, et d'autre part ces ouvriers moins payés sont un moyen de pression sur les autres à qui l'on peut dire : si vous n'êtes pas contents, d'autres attendent à la porte.

Faire des heures supplémentaires, c'est user sa santé, c'est dégrader sa paye, c'est donner aux patrons un moyen de chantage pour nous maintenir dans des conditions de bas salaires et de surexploitation.

AIDER LES TRAVAILLEURS ESPAGNOLS

Vendredi 14 juin journée nationale de lutte contre le franquisme.

Franco le boucher sanglant du peuple espagnol continue à assassiner tranquillement les opposants de toutes sortes. (On a parlé beaucoup de membres du P.C. Espagnol, de l'assassinat de GRIMAU, et un peu moins de la bonne dizaine d'anarchistes de la F.A.I. exécutés dans les mêmes conditions, avec par exemple l'arrestation récente de 3 jeunes français menacés de très lourdes peines, nous rageons de nous trouver impuissants à arrêter la main du bourreau. Ce ne sont pas les quelques manifestations sporadiques qui ont eu lieu et encore moins les pétitions qui y changeront quelque chose. Nous payons très cher, nous ouvriers, d'avoir permis au gouvernement de Front Populaire de respecter scrupuleusement la non-intervention, pendant que le fascisme italien et allemand ne se gênait pas pour aider Franco. Aujourd'hui encore, son régime n'existe que grâce au soutien des dirigeants du monde dit « libre ».

En fait, la lutte du peuple espagnol pour sa liberté ne peut être séparée de la nôtre. C'est en luttant contre notre propre bourgeoisie que nous pourrons hâter la libération de nos camarades.

UN SACRÉ CULOT

Le nº 17 de « L'Usine Nouvelle » du 25-4-63 précise à ses lecteurs que sont les patrons que ni la loi, ni la Convention Collective de la Métallurgie n'imposent l'obligation de chômer les jours fériés, sauf le 1^er^ mai. Et « L'Usine Nouvelle », citant l'article 20 de l'Avenant ouvrier ajoute que la Convention Collective prévoit sous certaines conditions que l'ouvrier perdant une journée de travail par le chômage d'un jour férié tombant un jour habituellement travaillé, sera payé dans la limite de sept jours par année civile.

Alors, voyez-vous, il y a obligation pour le patron de payer les jours fériés chômés jusqu'à concurrence de sept, mais rien n'impose aux patrons de faire chômer ces jours fériés. Or, que dit l'article 20 : les jours fériés doivent être payés dans la limite de sept par an, mais il y a une clause que les dirigeants de nos syndicats ont eu l'imprudence et l'impudence de signer qui dit que « lorsque la direction aura recours à la récupération, les ouvriers absents lors de la récupération perdront le bénéfice de l'indemnisation du 1^er^ jour férié. »

Les patrons interprètent à leur manière la Convention. Qu'il nous soit permis de l'interpréter différemment. « Lorsque la direction aura recours à la récupération »... Quelles sont les conditions de ce recours ? Un jour férié est légal ; pour avoir recours à la récupération y a-t-il des modalités spéciales, où sont-elles précisées ? Nulle part. Alors, il s'agit tout simplement du bon vouloir du patron ? Eh bien, non. Qu'on nous dise quelles sont les conditions de ce recours et seulement dans ce cas, la clause pourra être applicable. Trop facile de jouer sur les textes et sur les mots.

Mais si pour les patrons, les mots n'ont de valeur que celle qu'ils veulent bien leur donner, alors ce n'est plus avec des mots qu'il faut leur parler, mais avec les vieux arguments de la chaussette à clous.

Adresser
toutes correspondances
et fonds à
VOIX OUVRIERE
29, rue de Château - Landon
PARIS-X^e^
C.C.P. M. Schrœdt
9.424.78 Paris

LA MEULE

M. Jean Foyer a exposé devant la commission des lois de l'Assemblée nationale, la situation matérielle des établissements pénitentiaires et présenté un plan de rénovation. (Le Monde 8-6-63.) Il a signalé qu'au 1er juin 1963 le nombre des détenus pour activités O.A.S. était de 1.421. Il a précisé que le plan de rénovation des établissements pénitentiaires représenterait une dépense d'environ 650 millions de francs.

Ainsi donc on prévoit de construire non pas des logements mais des prisons. C'est donc que l'on prévoit de futurs prisonniers. Sur les 1.421 prisonniers O.A.S. à peu près la moitié seront libres avant un an. Alors pour qui les belles prisons des prochaines années. Pour les faire visiter aux touristes ? Pour y héberger les voleurs et les assassins ? Un pays sain qui se développe devrait avoir une diminution de la criminalité.

Les prisons et les bagnes sont la honte d'une civilisation. Mais peut être prévoit-on de remplir ces locaux inhospitaliés avec un autre public : ceux qui osent s'opposer au régime pour l'amélioration du sort des travailleurs.

Le pouvoir tient ferme les rênes : Force de Frappe à l'extérieur, force de frappe à l'intérieur.

Et sur notre salaire, sur ce que nous achetons pour vivre (alimentation, articles ménagers, etc.) nous paierons des impôts pour construire des prisons pour nos frères. Des prisons dont le prix correspondra environ à l'édification d'une ville de près de 100.000 habitants.

Il y eut une fois une espèce de fou pour prétendre qu'en construisant des écoles on s'évitait de construire des prisons.

Entre cultiver l'esprit et broyer les cerveaux le régime capitaliste a choisi la meule. C'est pourquoi nous devons le détruire.

BILLANCOURT

LES ECONOMIES

Aux traitements thermiques, la Direction, car il paraît que cela vient d'en haut, supprime des postes, et il faut sortir le même nombre de pièces. Travailler avec un camarade en moins, exposé pendant 9 heures à la chaleur des fours, voilà comment la direction fait des économies.

Cette situation a créé un mécontentement et toutes les équipes ont débrayé pour leurs revendications, celle mise en avant étant le paiement à 50 % des heures de nuit. Alors que récemment, il était question de revendiquer en premier la suppression du travail de nuit le dimanche soir. Ce qui revenait à faire 40 h la semaine de nuit, ce qui n'est que justice ! Chez Citroën, où ce n'est pas le paradis, pour assurer sa production malgré le bris d'une machine, on fait la nuit 6 h 30 payées 10 heures.

Alors ! Lorsqu'un travail est pénible, il n'y a comme solution que mettre en œuvre les moyens techniques pour qu'il soit moins dur ou diminuer le temps de travail. L'argent en plus, c'est bien mais cela ne diminue pas notre fatigue et n'augmente pas nos chances de survivre.

Plus de dimanches soir à l'usine !

(Extrait de la V.O. Dpt 18.)

☆

ESCLAVES DU TRAVAIL

Nombreux sont ceux qui, après leur travail à la Régie, font encore du travail noir. En effet, nos salaires sont insuffisants et, souvent, pour pouvoir payer frigidaires, voitures (des voitures que nous fabriquons), etc., certains ne voient pas d'autre solution que le travail noir, et cela se fait même aux bureaux.

C'est un comble, 48 heures chez Renault, 10 ou 15 heures ailleurs. La semaine de 60 h devient la règle. Nous ne travaillons plus pour vivre, nous vivons pour travailler et nous perdons notre vie à la gagner. Quant aux loisirs si chèrement gagnés, nous sommes trop fatigués pour en profiter. Alors à quoi bon cet abrutissant labeur ?

Nous avons besoin d'argent bien sûr. Mais ce temps que nous passons au travail noir, ne vaudrait-il pas mieux le consacrer à organiser notre lutte contre le patronat pour une augmentation de salaire qui nous permettrait de ne pas faire de travail noir. Car ce qui compte, c'est non pas de travailler le plus possible, mais d'avoir le plus de loisirs possible.

☆

RETOUR IMMEDIAT AUX 40 HEURES !

La campagne pour les 40 heures bat son plein. Il n'est pas un tract, pas un communiqué qui ne fasse mention de notre volonté manifeste de revenir progressivement aux 40 heures.

Progressivement bien sûr, car l'article 30 des accords stipule que « Elles (les parties signataires) admettent, en ce qui concerne le retour à la durée hebdomadaire légale du travail, que la solution de ce problème ne peut être envisagée que d'une façon progressive ». C'est écrit en toutes lettres et signé par nos syndicats.

Ainsi après nous avoir attaché aux chevilles un boulet de cette importance, nos organisations syndicales nous demandent de l'agiter comme un grelot afin de rappeler à la Direction qu'elle s'est engagée à rencontrer les signataires de l'accord « lorsque les circonstances seront réunies et, en tout état de cause avant l'expiration du présent accord, pour étudier en commun la possibilité de fixer les modalités de réalisation de cet objectif ».

La Direction a donc jusqu'au 31 décembre 1964 pour estimer que « les circonstances sont réunies ». En attendant il y a de l'espoir.

Comme à un objectif ridicule correspondent toujours des moyens ridicules, et les gré-grèves ne suffisant plus, les syndicats ont trouvé mieux : la lettre individuelle à la Direction ! Quand les poubelles de Dreyfus déborderont, quand les cocottes en papier dévasteront les bureaux de la Direction, alors, harcelée, exténuée, elle estimera qu'il est grand temps de réunir les circonstances et les autres parties signataires du même coup. Encore restera-t-il à « étudier la possibilité de fixer les modalités de réalisation »... d'un retour à 47 h ou 46 h 3/4 !

N'en jetez plus. A ce train-là, nous arriverons plus vite dans la lune qu'aux 40 h à la boîte.

Nous n'avons que faire des recettes progressives, ce que nous devons exiger dès aujourd'hui, c'est le **RETOUR IMMEDIAT aux 40 heures !**

(V.O. - R.N.U.R.)

R. N. U. R.

DERNIERE MINUTE (19-6-63)

Le bilan 1962 vient d'être publié. Les cadres, eux, en ont eu communication il y a une semaine, histoire de leur montrer qu'ils ont le privilège d'être les premiers informés. Histoire aussi d'exercer et de contrôler leur discrétion, car il leur était interdit de divulguer des chiffres avant que nous, le menu fretin, les connaissions.

Que dit-il, ce bilan ?

Le chiffre d'affaires passe de 2.962 millions à 3.703. La direction de la Régie s'en réjouit. Pensez donc, 25 % de plus. On oublie qu'en 1960, le chiffre était de 3.230 millions. On se réjouit également de ce que les exportations atteignent 50 % de la production en passant sous silence qu'en 1960 elles étaient de 60 %. Jusqu'en 1960, il fallait gagner la bataille de la production, qui augmentait de 25 à 30 % par an. Maintenant il faut gagner une autre bataille, celle de la concurrence. Dans toutes ces batailles, ce sont toujours les mêmes qui se font tuer.

Le bénéfice est de 3,4 millions, soit le chiffre ridicule de 0,09 % (même pas un pour mille). Il faut bien avouer des bénéfices ridicules pour justifier une politique de bas salaires.

En fait, la Régie, au service de l'Etat, subventionne de nombreuses entreprises privées par une grande partie de travaux traités à l'extérieur et en prenant pour les autres de gros risques tant sur le plan de l'exportation que sur celui de travaux d'études et d'expérimentations. Ce n'est pas mal, mais que l'on vienne pas nous jouer la chansonnette des « grosses difficultés ».

Les grosses difficultés, elles sont pour nous ; quels que soient les résultats du bilan, nous devons vivre avec un salaire beaucoup trop faible et une journée de travail trop longue.

(V.O. - R.N.U.R.)

NOTRE BILAN

Dans un mois et demi, les vacances. Depuis longtemps, les « primes » que nous toucherons sont affichées. Ceux d'entre nous qui pensaient que la publication du bilan pourrait amener « un petit quelque chose en plus » peuvent déchanter.

Nous avons allègrement franchi les six premiers mois de l'année en montrant une sagesse exemplaire. Les mineurs se sont battus cinq semaines, le secteur public a bagarré en permanence (même si les méthodes ne sont pas très efficaces), de nombreux secteurs ont lutté, le plus souvent mal dirigés, il est vrai.

Il aurait peut-être fallu Renault pour donner le ton. Mais Renault s'endort sur les coussins remplis d'épines de la quatrième semaine de congés. Alors, nous partirons quatre semaines en vacances avec une somme sensiblement identique à celle que nous avions pour nos trois semaines de l'an passé, alors que le coût de la vie a considérablement augmenté.

Tâchons de faire mieux... la prochaine fois.

☆

AIDE-TOI

Des notes de service mystérieuses autorisaient les mensuels à partir avant l'heure la veille de Pentecôte et même à ne pas venir du tout. Ces avantages étaient par contre refusés aux horaires ; tout au moins au 37.

Que les mensuels puissent se soustraire quelques heures à l'ambiance de l'usine, c'est une excellente chose. Mais pourquoi ne pourrions-nous en profiter ? Il faut que partout la direction marque la division hiérarchique.

Mais soyons certains que pour certains gros coefficients, il n'y a même pas besoin de note de service pour les autoriser à s'absenter avant l'heure. Ils s'y autorisent eux-mêmes. Et nous, quand nous serons organisés, nous pourrons en faire autant.

(De la V.O. Dpt 37)

SNECMA (Paris-13e)

SAVOIR REFUSER

Les heures supplémentaires deviennent non plus l'exception mais la règle à Kellermann. Travail du samedi et même du dimanche, travail de nuit, etc. Où cela va-t-il s'arrêter ? Bientôt on travaillera aussi pendant les vacances, on trouvera bien moyen de tourner la loi, le travail c'est si bon quand on l'arrête...

Heureusement, tout le monde n'est pas atteint par le virus, et à la Chaudronnerie contrôle, les gars ont refusé de venir le samedi. On a donc demandé à la Mécanique des volontaires pour les remplacer et on a insisté tant et plus car il n'y avait pas beaucoup d'amateurs. Les pressions, nous les connaissons et rien ne nous oblige à y céder. C'est votre droit le plus strict de refuser de venir le samedi. Sachons le faire respecter.

☆

LE DERNIER SALON OU L'ON CAUSE

Nous sommes gâtés en ce moment, notre travail est à l'honneur. Au salon de l'aéronautique, la SNECMA est dignement représentée. Tout le monde peut admirer le dernier cri de la technique moderne et peut s'émerveiller sur la précision de notre travail.

A ceux qui voudraient en savoir plus sur cette magnifique entreprise qu'est la SNECMA, nous pouvons offrir une visite gratuite de nos ateliers : hall climatisé, froid l'hiver et chaud l'été, transformable en piscine par temps d'orage, avec dans tous les coins des tas de pièces décoratives, gracieusement disposées en tas. Enfin, perfectionnement suprême : la bonne odeur d'huile que vous savez.

Ça vaut le déplacement.

P.S. : Au fait, pourquoi n'aurions-nous pas la possibilité d'aller au salon pendant les heures de travail ? Cela vaut peut-être le déplacement et une demi-journée de moins aux manivelles c'est toujours intéressant.

(Extrait de V.O. SNECMA.)

DELEGATION

Nos camarades du contrôle viennent de faire une délégation, étant bien décidés à poser leurs revendications.

Quand le personnel accompagne les délégués c'est bien la preuve que tous sont mécontents.

Mais le chef du Service Contrôle a bien su détourner la conversation. Tant qu'il s'agit de discuter de cas particuliers, on discute, mais pour les revendications réelles : uniformité du décollement, augmentation des salaires, là, le chef ne peut que transmettre à la Direction.

Une délégation, cela permet de déposer nos revendications. Pour les faire aboutir, il ne reste que la lutte.

(Extrait de V.O. SNECMA.)

CHAUSSON (Gennevilliers)

PAUVRE S.U.C.

Depuis quelques temps, à l'atelier des presses, on creuse. Aurait-on découvert un nouveau puits de pétole à cet endroit ? Certainement pas, mais cela rapporte quand même à la S.U.C. car on va sans doute installer de nouvelles presses à emboutir.

A l'usine H, on lance la production d'une nouvelle Panhard.

Les millions que nous avons sués, Chausson va les faire fructifier, maintenant que le calme est revenu dans « son » usine.

Elles sont essuyées les larmes de crocodile d'A. Chausson qui, dans la lettre qu'il nous adressait le 31 mars 1963, écrivait : « Je suis persuadé qu'un tel accroissement... (variation de 8 % du salaire de base entre le 11 avril 1963 et le 31 mars 1965, etc...) est véritablement le maximum que l'entreprise peut supporter, et cela suppose même un progrès continu dans les résultats obtenus ». La vie est belle pour la S.U.C. Il faut bien pleurer de temps en temps, pour la galerie, sinon, tout le monde viendrait lui demander de l'argent !

Faudra-t-il payer un mouchoir à A. Chausson la prochaine fois qu'il voudra faire signer son accord ?

☆

...LES « BLEUS », NOM DE DIEU !

Nous attendons encore les bleus que l'on nous avait promis lors de la signature de l' « accord ».

Il faut attendre, paraît-il, les résultats des négociations entre la direction et la Sécurité sociale. Tous les prétextes sont bons pour que la direction puisse gagner du temps (et le temps, dans ce cas, pour la S.U.C., c'est de l'argent).

Quant nos représentants « négocient » avec le patron, pas question alors d'attendre les résultats de ces négociations. Il faut que la production sorte, car « on » est pressé de vendre des carrosseries. Puisque le principe en est acquis, nous voulons ces « bleus » (ou l'argent correspondant) immédiatement... et que l'on cesse enfin de nous prendre pour des « bleus ».

(Extrait de V.O. Chausson)

PANHARD (Paris XIII)

CHANTAGE

A l'atelier 88, il y a quinze jours, deux ouvriers se sont vus obligés par le chef d'équipe à rester travailler jusqu'à 7 heures du soir alors qu'ils travaillaient depuis 6 heures du matin.

L'un d'eux avait demandé à travailler pendant les vacances : « Nous n'avons pas tous, hélas, les moyens de nous payer des vacances ». Prétextant que ce dernier avait demandé un service à la direction, le chef d'équipe lui demanda d'en rendre un autre à son tour et de rester jusqu'à 7 heures.

Ayant refusé, notre camarade s'est vu « contraint » par la suite de rester, car il entendit cette réponse : « Il n'y aura pas de place pour vous pendant les vacances ». Quant au deuxième c'est sous la menace d'un avertissement qu'il céda.

De quoi se mêle-t-il, ce chéfaillon, pour faire ainsi de l'excès de zèle ? Est-ce pour un salaire légèrement meilleur que le nôtre qu'il cherche notre colère ? Qu'à cela ne tienne ! Nous pourrions fort bien lui faire payer un jour ses brimades, et plus cher qu'il ne pense.

(Extrait de V.O. Panhard)

GENÈVE (Ivry)

LE VRAI PROBLEME

La Direction a décidé de payer la moitié de notre mois de congé avant les vacances et l'autre moitié après. Ceci ne fait pas l'affaire de certains d'entre nous qui auraient bien voulu partir en vacances avec tout leur mois.

Et il est bien vrai que — du fait de dépenses accrues — les vacances sont une période où la maigreur de notre salaire se fait sentir encore plus, s'il est possible, que durant le reste de l'année. Mais il est vrai aussi que recevoir tout notre mois au début des congés ne fait que résoudre momentanément — et encore ! — le problème. Celui-ci de toute façon se reposera d'une manière encore plus aiguë à la rentrée. Car il n'y a pas d'autre solution qu'une augmentation substantielle de nos salaires actuels.

Pour les travailleurs de Genève, comme pour toute la classe ouvrière, les 1 F de l'heure ou 200 F par mois d'augmentation de salaires restent une revendication essentielle.

(Extrait de V.O. Genève.)

S.N.C.F. (Région parisienne)

RESPONSABILITE LIMITEE... A LA PAYE

Lorsqu'il s'agit de défendre la hiérarchie des salaires, la Direction sait la justifier par les « responsabilités » qui reposent sur les épaules des gens compétents ».

Seulement quand ces responsables se trouvent devant un accroissement imprévu du trafic, au lieu de prévoir des effectifs de renfort, tout ce que ces organisateurs trouvent comme solution c'est de nous flanquer le boulot supplémentaire sur les bras.

En somme, au moment de toucher les salaires élevés, la Direction fait miroiter les compétences et les responsabilités, mais pour résoudre les difficultés d'organisation, elle fait appel au sens des responsabilités du lampiste.

Si la seule solution que notre Direction trouve, est celle de nous donner le travail supplémentaire en plus du travail normal, il ne faut pas sortir de polytechnique pour ça.

Malheureusement cela est possible parce que certains cheminots prennent le lieu du travail pour un stade et le travail pour une compétition sportive. Nous sommes là pour gagner notre vie, et non pour gagner une coupe. C'est donc à nous de déterminer la quantité normale de travail à fournir et à ne pas la dépasser et à l'imposer à la Direction.

(Extrait de V.O. S.N.C.F.)

Directeur-Gérant : M. SCHRŒDT
IMPRIMERIE PARISIENNE
WILSON - PROUDHON
86, avenue du Président-Wilson, 86
La Plaine-St-Denis (Seine)
Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

CITROËN (RÉGION PARISIENNE)

LES QUARANTE HEURES

A Leblanc, une presse étant tombée en panne, pour compenser, la Direction a fait faire une équipe supplémentaire : au lieu de deux équipes de huit heures, il y a temporairement une équipe de nuit. Les camarades qui sont de nuit travaillent six heures et demie et sont payés dix heures, ce qui n'est d'ailleurs que justice.

Mais il est remarquable que la Direction, plutôt que de ne pas produire du tout, ait avantage et intérêt — sinon pourquoi le ferait-elle ? — à nous faire travailler 6 h 1/2 en nous payant 10 h. Autrement dit et en gardant le même compte, Citroën s'y retrouverait en nous faisant travailler 40 heures et en nous en payant 53.

Les presses en cassant s'y prennent mieux que nous, il faut croire et, en tout cas, mieux que les syndicats qui en sont encore au retour « progressif (» ?) aux 40 heures de papa ! !

☆

BELLE RENCONTRE !

Chez Citroën il n'y a pas de statistique des accidents, mais nous avons les impressions de ceux qui sont accidentés. Récemment, cinq ouvriers de l'usine ont été surpris de se retrouver à l'hôpital St-Joseph : tous accidentés du travail. Comme on sait que d'habitude c'est à Boucicaut que Citroën envoie ses ouvriers et que, faute de place, ils ont été envoyés à St-Joseph, on peut se demander combien sont déjà hospitalisés à Boucicaut ?

En tout cas on peut être sûr que si les statistiques étaient à l'avantage de Citroën, la Direction les publierait.

☆

PANURGE

Avec les derniers orages nous avons eu droit à Javel à de véritables lacs boueux, dans les ateliers, les allées, et même aux pendules de pointage où il fallait patauger dans cinq centimètres d'eau pour atteindre son carton.

Mais il y avait un moyen d'éviter ces bains de pieds forcés, car, si nous sommes dressés à aller pointer, il ne faudrait pas que le dressage soit assez efficace pour que nous allions pointer à la nage !... ou alors il faudrait des contre-maîtres-nageurs avec des serviettes éponges !

Extrait de V.O. Citroën.)

PEUGEOT (Sochaux)

ATTENTION ! DANGER

La CFTC vient de relancer la Direction. Elle veut « discuter sur le problème des cadences : coefficients d'effort, temps de gamme, etc. La Direction a saisi l'occasion. En pleine période de procès, elle ne demande pas mieux que d'ouvrir des discutailleries avec les syndicats, pensant ainsi détourner l'attention des travailleurs de ce qui doit être notre préoccupation principale : la lutte contre le licenciement des délégués.

Le problème des cadences est des plus importants. Intensifier par tous les moyens les cadences est l'ABC des capitalistes. Et dans la quête du profit, Peugeot n'est pas le moins avide. « Jamais nous ne permettrons à quiconque de toucher à notre système d'évaluation des charges de travail » a toujours affirmé la Direction. Aujourd'hui, pas plus qu'hier, Peugeot n'est prêt à admettre pacifiquement une réduction des cadences qui signifierait pour lui un ralentissement à l'augmentation de ses profits.

Ce que peuvent amener des discussions, nous en avons l'experience. En 1960, la Direction admit de réduire l'activité théoriquement. De 80, elle la ramena à 76 puis à 72. Dans la pratique, nous n'avons pas moins travaillé.

La CFTC demande également la révision de la note du 3 juin 1966. Il n'y pas de révision à demander. La seule solution est de dénoncer cette note. Ce chiffon de papier que les trois syndicats ont eu le tort de signer n'a déjà fait que trop de mal aux travailleurs Avec cette note, la Direction a tous les atouts en mains pour faire récupérer les voitures perdues pour cause de panne, et même pour fait de grève (tout est prévu à l'avance : la récupération en cas de grève !). Elle est autorisée à augmenter la vitesse des chaînes de 10 %, bien que les cadences soient déjà poussées à un tel degré que la plupart des postes sont à saturation. C'est envoyer les travailleurs au cimetière dix ans avant leur temps. Qui plus est, lorsque les ouvriers protestent, la Direction, démagogiquement, s'empresse de dire : « Ce sont vos syndicats qui nous y ont autorisés ». Cette situation ne peut durer.

Les travailleurs sont toujours « roulés » lorsqu'ils se fient aux seules discussions autour d'une table ronde. Les mineurs de Lorraine en font en ce moment la triste expérience. Ceci est encore plus vrai lorsque les discussions ont lieu sur un problème aussi « technique », « soi-disant scientifique et mathématique » que celui des cadences. Car c'est sur ce terrain-là que la Direction ramène toujours le problème.

Pour ce qui est des cadences, il n'y a pas d'accords sur papier miraculeux. Il ne peut y avoir qu'une lutte permanente à l'atelier pour ralentir le rythme, ne pas nous laisser posséder et poser, s'il le faut, l'outil quand cela va trop vite.

(Extrait de V.O. Peugeot.)

C. S. F. Issy-les-Moulineaux

RECOMPENSE BIEN MERITEE

La CSF vient de se voir attribuer le huitième oscar de la presse d'entreprise, récompense « des meilleures publications éditées par les entreprises à l'intention de leur personnel »...

On ne se doutait vraiment pas qu'un pareil canard nous était destiné. Sur ces 76 pages de la revue, pas un mot sur ce qui nous touche : nos conditions de travail, nos salaires.

Les travailleurs de la CSF n'existent pas pour la revue, en dessous du niveau de l'ingénieur. En revanche les noms de tous les directeurs sont complaisamment énumérés. Tout ce beau monde s'auto-félicite et se congratule : tout va pour le mieux dans la maison, le chiffre d'afaire de l'électronique a décuplé en dix ans, paraît-il, et sur la première page le Président Directeur Général nous invite à nous en réjouir avec lui... Pour tant de culot, il n'a pas volé son oscar !

(Extrait de V.O., CSF, Issy-les-Moulineaux).

BERLIET (Lyon)

A QUI LE TOUR ?

Alors que la grève des boites à vitesses vient tout juste d'achever de se pourrir tout doucement, un autre mouvement vient de commencer, à la fonderie cette fois-ci.

La revendication mise en avant est une augmentation de 0,30 F de l'heure car comme disent les syndicats « le pouvoir d'achat s'est détérioré à tel point que l'équilibre entre les salaires et le coût de la vie ne tient plus ».

Ce qui semble tout de même paradoxal, c'est que ce déséquilibre devait bien exister déjà au moment de la grève des boites à vitesses, et que l'on ait pourtant attendu pour lancer dans l'action nos camarades de la fonderie que le patron ait trouvé sa solution pour la production des boîtes à vitesses.

On ne peut pas savoir d'avance exactement quels seront les résultats de cette action, mais il ne faut pas avoir des dons d'extralucide pour prévoir que de toutes manières, si la lutte reste isolée aux Fonderies, la direction n'accordera pas 0,30 F à tous les travailleurs de ce secteur. Nous croyons que la façon la plus efficace d'organiser une grève, c'est d'abord d'avoir une large discussion entre tous les travailleurs sur les objectifs à atteindre et les moyens de les atteindre.

Nul doute dans ce cas que les 15.000 travailleurs de Berliet ne s'aperçoivent que le déséquilibre entre le salaire et le coût de la vie est le même pour tous et que le meilleur moyen ce serait tout de même de se battre tous ensemble.

Mais le jour où nous serons tous en lutte, ce n'est pas 0,30 F de l'heure qu'il faudra revendiquer, mais une augmentation qui en vaille la peine et qui compense ce qu'il manque à chacun à la fin du mois ou plus exactement ce que chacun cherche à obtenir en faisant des heures supplémentaires ou en travaillant à l'extérieur, c'est-à-dire 1 F de l'heure ou 200 F par mois.

(Ex. de V.-O. Berliet).

CABLES DE LYON (Lyon)

LE PREMIER QUART D'HEURE

La CFTC toujours à l'avant-garde des revendications ouvrières se signale une fois de plus dans une communication aux mensuels de la lettre envoyée le 12 juin à la Direction par les délégués CFTC. Ils écrivent :

« Diminution de l'horaire de travail : **Considérant la fatigue occasionnée par les transports et la vie trépidante actuelle, et afin de s'orienter vers une diminution des ressources, nous vous demandons de réduire l'horaire d'un quart d'heure (1/4 d'h.) le lundi, sans changement de salaire. »**

Pour un syndicat chrétien, mendier une aumône c'est tout à fait logique. Quant à nous pour limiter notre fatigue c'est le retour immédiat aux 40 heures qu'il nous faut, et ça le patron ne nous l'accordera pas, il faudra une lutte sérieuse pour lui imposer.

(Extrait de V.O. - Câbles.)

FERMETURE ÉCLAIR PETIT-QUEVILLY

CAMARADE, RAPPELLE-TOI

Il y a un an, le jeudi 14 juin 1962, la direction estime que nos salaires sont largement suffisants et que, vu cette estimation, aucune augmentation ne nous est nécessaire.

Six jours plus tard, cette même direction, revenant sur ses estimations, nous obtenions 0,15 F de l'heure de plus pour tous.

Que s'était-il passé ?

Le 15 juin à 8 heures, nous arrêtons le travail, ne pouvant faire nôtre les estimations de la direction. La grève est votée et cela, pour une durée illimitée, jusqu'à satisfaction de notre revendication de 0,30 F de plus pour tous.

La direction refuse de recevoir nos délégués tant que le travail n'aura pas été repris.

Dans les jours qui suivent, nous complétons notre revendication par celle du paiement des heures de grève.

La direction, devant notre ferme résolution, se voit obligée de recevoir nos délégués et de prendre, devant l'inspecteur du travail, nos revendications en considération.

Enfin, le mercredi 20 juin, désireuse de mettre rapidement un terme à ce conflit qui commence à lui coûter cher, la direction convoque à l'intérieur de l'usine l'inspecteur du travail, le secrétaire du comité d'entreprise et un représentant régional de la C.G.T., avec, pour ce dernier, l'accord de quelques délégués. C'est donc avec tout ce petit monde que le mercredi après-midi, les délégués du personnel et du comité de grève sont appelés à aller se réunir.

C'est ainsi que la direction tente de marchander notre mouvement, en proposant tout d'abord 0,10 F d'augmentation de l'heure et le paiement d'une journée de grève. Puis, par l'intermédiaire de l'inspecteur du travail, elle fait une proposition qui serait entre 0,10 et 0,15 F... Ce ne ra les 0,15 F et le paiement de sera que le soir qu'elle propose-deux jours de grève. C'est à la suite de cette dernière proposition que la majorité d'entre nous décide de reprendre le travail le lendemain matin.

Bien sûr, nous n'avons obtenu qu'à moitié satisfaction, mais nous avons fait la preuve qu'il est possible de faire céder la direction lorsque nous sommes tous bien décidés à voir aboutir nos revendications et que cela ne peut se faire par autre chose que la lutte en commun.

Il est peut-être utile parfois de rappeler ainsi le passé...

Extrait de V.O.
Fermeture-Eclair

MICHELIN CLERMONT-FERRAND

UN PETIT TOUR ET PUIS S'EN VONT

Même à l'heure du casse-croûte la Direction Michelin interdit les transistors à l'atelier. Une dérogation a pourtant été permise pour la période du tour de France.

La Direction Michelin a pensé que la production était troublée par l'emploi du « téléphone arabe » pour la communication des résultats de l'étape. Elle a donc préféré les transistors, moyen plus rationnel.

Il ne s'agit pas là d'un brusque intérêt de notre Direction au développement physique de ceux qu'elle emploie.

Lorsque les capitalistes « intéressent » les travailleurs au sport, c'est plus souvent pour la création d'une équipe vedette que tous pourront aller « supporter » qu'en créant les conditions pour réaliser un véritable sport de masse dont tous les travailleurs pourraient bénéficier.

☆

LEUR IGNOMINIE

C'est sous ce titre que la « Voix des Bibs » éditée par la section Michelin du PCF s'attaque à notre journal dans un langage qui, lui, est une véritable ignominie. Quand « Voix Ouvrière » attaque les responsables d'un Parti qui prétend défendre la classe ouvrière elle le fait avec des arguments politiques. Ce ne sont pas des basses injures qui nous empêcheront de penser et avec nous beaucoup d'ouvriers que les organisations syndicales animées par le Parti Communiste (C.G.T.) aussi bien que par l'Eglise (C.F.T.C.) d'ailleurs alliées à F.O. ont tout fait pour limiter le conflit des mineurs et le conduire à une impasse. Le fait que pour s'en tirer le PCF ait recours à des injures montre une fois de plus la faiblesse de ses arguments mais aussi et surtout son profond mépris pour ses lecteurs.

(Extrait de V.O. - Michelin.)

DESFOSSÉS (Issy-les-Moulineaux)

LEUR DEMOCRATIE

Quelques énergumènes plus forts en gueule qu'en cervelle et qui ont sans doute plus confiance dans leurs poings que dans la valeur de leurs idées, ont tenté par la force d'empêcher que notre bulletin soit diffusé, il y a deux semaines, à la porte de notre entreprise. Ces gens ont un tel mepris pour les travailleurs qu'ils se posent en censeurs de ce qu'il est bon ou pas bon de leur donner à lire. Nous pour notre part, nous considérons que nous avons le droit d'exposer nos idées. Et cette conviction nous donnera la force de le faire avec l'aide de tous les travailleurs pour qui la démocratie ouvrière n'est pas un vain mot.

☆

CE N'ETAIT PAS LEUR JOURNEE

Deux camarades portugais ont été encore licenciés cette semaine sous le prétexte ridicule qu'ils s'étaient rendus à la cuisine sans bons. Ce haut fait de gloire a dû être inscrit au palmarès déjà brillant du dévoué Moustache.

Le syndicat à cette occasion, comme déjà pour le camarade portugais licencié antérieurement, n'a pas même élevé une protestation symbolique. Pourtant la CGT avait lancé un appel de solidarité et d'aide au peuple espagnol pour le 14 juin. Des pétitions devaient circuler dans les services etc...

Nous ne croyons pas déjà tellement aux vertus des pétitions surtout quand il s'agit d'un problème aussi grave. Mais on aurait été heureux de vérifier la sincérité de l'aide que la CGT voulait apporter aux travailleurs espagnols qui sont loin de nous, au dela des Pyrénées, par celle qu'elle pouvait apporter ici dans notre entreprise aux camarades issus de la même péninsule ibérique avec une dictature, celle de Salazar qui vaut bien celle de Franco, c'est-à-dire nos deux camarades portugais.

Pour ceux qui sont près : pas même une protestation, pour ceux qui sont loin : une action bidon permettant tout juste un communiqué. D'ailleurs à ce dernier propos, il paraît que sur la circulaire adressée aux délégués pour leur demander de faire circuler des pétitions à l'occasion de cette journée du 14 juin, un post scriptum du comité intersyndical faisait remarquer qu'il ne fallait pas que cela perturbe « La bonne marche du travail. »

(Extrait de V.O. Desfossés)

MISE AU POINT

Certains membres du C.E. se sont sentis visés par ce que nous écrivions dans notre dernière « Voix Ouvrière » : nous leur aurions reproché de se « sucrer » sur le compte du C.E. Ce n'était pas dans notre intention, ce n'était pas ce que nous voulions dire. Nous ne pensons pas qu'ils tirent le moindre profit de la gestion des cantines, et c'est justement pourquoi nous leur reprochons de les gérer à la place des patrons.

Mais puisque l'on parle de cela, puisque ces camarades sont si chatouilleux, nous préférerions ne pas avoir à remarquer que, pour offrir le champagne à trois mineurs en grève, ils ont débouché 50 bouteilles, à 12 F pièce, et que, pour offrir un « repas amélioré » à une quarantaine de mères de famille de notre entreprise, il y avait 150 couverts...

(Extrait de V.O. Desfossés).

LIP (Besançon)

MES RESPECTS, MON ADJUDANT

Cela faisait bien longtemps que nous n'avions parlé du chien méchant. Désireux sans doute de sortir de l'oubli, il a pondu, en date du 31 mai, une de ces notes dont il a le secret.

Le petit doigt sur la couture du pantalon, nous avons pu lire qu'il y avait de la mauvaise graine parmi nous, pour qui les géniaux règlements de la boîte et le respect des « supérieurs » sont lettre morte. Douze avertissements ont été ainsi infligés en un mois (un homme averti en vaut deux, paraît-il, il y aurait donc 24 rebelles). Les motifs ? « Bavardages dans les lavabos », « désintéressement de son travail », l'enthousiasme est obligatoire dans le travail, « manque de respect envers le personnel dirigeant » (sic). On se croirait dans un camp de redressement.

Nous sommes pour la plupart payés aux pièces. De ce fait, nous devenons notre propre garde-chiourne. Qu'importe donc à ce Monsieur que nous prenions le temps de souffler quelque peu et de tailler une bavette dans les lavabos. Mais il faut bien, n'est-ce pas ? qu'il justifie son emploi.

Un tel sbire est denrée trop rare pour qu'on nous l'enlève. Rendons-lui les honneurs. Il est digne d'être mis sous verre, dans le bureau de la direction.

Mais il ne faut pas accorder à un juteux plus d'importance qu'il ne le mérite. Ce serait tellement pratique pour le patron. Les grands de ce monde aiment à présenter au peuple un «repoussoir» qui attire le courroux populaire et rehausse d'autant leur propre éclat.

De Gaulle a eu son Debré, Fred Lip a son chien méchant. Et il l'utilise. Mais notre principal adversaire, c'est encore le patron.

(Extrait de V.O. Lip)

AOIP (Paris XIII)

LES REVERS DE LA MEDAILLE

Par note de service, nous sommes informés que la distribution des prix de vaillance et d'assiduité au travail va avoir lieu.

Ceux dont le nombre d'années de travail s'échelonne entre 25 et 35 ans ont droit à des médailles plus ou moins importantes

Napoléon avait inventé quant à lui, la Légion d'Honneur pour faire marcher joyeusement à la boucherie et se créer une nouvelle noblesse à sa botte. Pour lui les hommes étaient de grands gosses auxquels il faut promettre des hochets pour les faire avancer.

Le patronat méprise exactement de la même manière les travailleurs. Il leur donne après 25 années d'exploitation une médaille . il s'en tire ainsi à bon prix

« Vous êtes de bons travailleurs, vous méritez du travail, pendant des années vous vous êtes fait exploiter, vous méritez une médaille. » Voilà ce que signifie cette remise de prix. C'est une grossière mascarade, mais nous n'en sommes pas dupes.

(Extrait de V.O. - AOIP.)

CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE (Saint-Nazaire)

LA LUTTE EST PERMANENTE

Les syndicats ont violé la démocratie ouvrière en décidant d'interrompre l'action revendicative sans consultation du personnel.

Le patronat ne s'y est pas trompé en durcissant sensiblement : il applique arbitrairement ses modalités sur les quatre semaines de congés, réduit la prime d'intéressement, ponctionne les 2 % systématiques, fige les bonis, etc.

Cela prouve que la lutte de classe est imposée et que les ouvriers doivent veiller à ce que le rapport des forces leur soit favorable. La bataille reprendra au retour des vacances, mais encore faut-il que démocratie ne soit pas un simple mot galvaudé.

☆

PRODUCTIVITE ET BETAIL HUMAIN

Pour la direction, pas de problème : les machines sont assurées et la Sécurité sociale est faite pour le bétail utile. Les accidents sont nombreux, le taux de gravité évolue et des catastrophes ont failli se produire au cours de ces derniers mois. La presse est muette, les comités et commissions de sécurité délibèrent en vase clos. Et cependant, entre autres, des remorques tractées chavirent, des chargements basculent, un jeune démobilisé est mutilé par la voiture d'un ingénieur en infraction, l'explosion dans un collecteur est la conséquence des restrictions de sécurité, la rupture d'un bras de bossoir en cours d'essai est une faute lourde de la part des dix personnages.

☆

LES HOMMES DU C.N.P.F.

Le remplaçant du secrétaire « relations humaines » n'est que gestionnaire (?) du personnel. Que personne ne s'y trompe : Raoul « le pommade » est l'homme du patron, délégué aux Chantiers de l'Atlantique par le C.N.P.F. En tandem avec Dédé Piédalu, il tentera d'exprimer, par des faits, sa haine du prolétariat de Loire-Atlantique qu'il a pu apprécier à Nantes il y a quelques années.

(Extrait de la V.O. - Chantiers de l'Atlantique.)

NEYRPIC (Grenoble)

FAISONS LE POINT

Voilà plus de six mois que, en application de la clause restrictive attenant aux augmentations de salaires en cas de « perturbations graves affectant de manière importante les conditions d'activité de l'Entreprise » et contenue dans l'accord signé le 11 octobre 1961 par la CFTC, FO et la CGC, M. Glasser, nouveau Président-Directeur Général inaugurait son règne par la suppression de la prime de Noël et des 2 % d'augmentation de janvier, laissant les 2 % d'augmentation de juillet dans le vague.

Sans doute l'agitation qui règne dans l'entreprise est pour beaucoup dans le fait que M. Glasser nous ait fait de nouvelles propositions en mai. Mais, dans son mépris pour les travailleurs et leurs organisations syndicales pensait-il nous faire céder sur la base où lui, M. Glasser, l'avait décidé. Cette base, c'était 1 % d'augmentation pour juillet 63 et 1 % en janvier 64, plus la quatrième semaine de congés payés. A juste titre les organisations syndicales ont refusé de signer un tel accord. Mais l'on se retrouve dans la situation précédente.

Ainsi, au bout de six mois de luttes, nous retrouvons-nous au point de départ. Les syndicats nous présentent comme positive l'entrevue prévue le 19 juin avec Grandval, ministre du Travail, lequel, nous disent-ils, obligera Glasser à reprendre la discussion. Or, Grandval et Glasser c'est Blanc Bonnet et Bonnet Blanc. Le ministre du Travail ne saurait être plus sensible à nos revendications que notre patron. Tout au plus pourrait-il être sensible à notre lutte si elle risquait de faire tâche d'huile, de s'étendre et de menacer l'ensemble du patronat français. Or, jusqu'à maintenant nous nous sommes contentés de rester dans le cadre de notre entreprise. Nous avons volontairement limité notre action à Neyrpic sous prétexte que nos revendications ne pourraient être partagées par les travailleurs des autres usines. De ce fait nous avons fait le jeu du patron et du gouvernement qui peut nous battre lorsque nous sommes isolés, mais pas lorsque nous sommes tous ensemble.

Si certaines revendications peuvent être particulières à chaque entreprise, nous avons les revendications générales de l'augmentation des salaires, de la diminution du temps de travail, qui sont valables, que nous travaillons à Neyrpic, Merlin-Gérin, Berliet ou Peugeot. Toute la presse syndicale les revendique partout. En juin 36 c'est une vague de grèves qui, parties d'entreprises différentes, ont convergé en un puissant mouvement, nous ont permis d'arracher des augmentations de 30, 50 et même dans certains cas de 100 % des salaires.

En mars 1963, alors que les mineurs luttaient courageusement pendant des semaines, c'était le moment de nous joindre à eux. Et là le gouvernement et le patronat auraient cédé, et autre chose que les 2 % semestriels.

Les travailleurs sont forts lorsqu'ils sont unis. C'est une vérité élémentaire, mais qui est bafouée dans l'action, en premier lieu par nos centrales syndicales qui divisent nos forces en enfermant nos actions dans le cadre de l'entreprise.

L'accord d'entreprise lui-même est une innovation du patronat pour faire pièce aux Convention Collectives Nationales. Celui signé à Neyrpic en octobre 61 est un chef-d'œuvre du genre puisqu'il permet très légalement à Glasser de supprimer toute augmentation.

En fait, nous ne pouvons jamais être d'accord *avec le patron, ce que nous pouvons parfois faire c'est uniquement lui imposer nos conditions. Dans notre société « civilisée » c'est la loi du plus fort qui joue. Or, si le patron semble fort parce qu'il détient les finances, nous, nous sommes forts parce que c'est nous qui fabriquons les bénéfices.*

Pour nous, travailleurs de Neyrpic, il faut demander à nos directions syndicales de revoir la tactique de lutte employée jusqu'ici et qui visiblement n'a pas apporté de solution.

Que les sections syndicales Neyrpic prennent contact avec les sections des autres entreprises de la région et, pourquoi pas, du pays (c'est leur rôle après tout), et se préparent à unifier les luttes à venir.

Profitons de la période de vacances qui arrive pour discuter avec les autres travailleurs de Grenoble et d'ailleurs.

P. et T. (Grenoble)

QUE SE PASSE-T-IL A GRENOBLE R.P. ?

Les postiers de la Distribution se demandent en effet où ils vont et où leurs Directions syndicales les emmènent.

Le 1er février, les trois organisations CGT - FO - CFTC ont invité leurs adhérents à faire une grève dont l'objet était : augmentation des traitements — diminution des heures de travail — amélioration des conditions de travail. Toute la Distribution a suivi. Résultat néant sauf une journée de perdue pour les postiers, mais pas pour le gouvernement.

Le 21 mars, nouvelle grève déclenchée par la CGT et la CFTC : résultat zéro. Il paraît que c'était pour préparer une grève « illimitée... », combien de temps la prépare-t-on ainsi ?

Nous estimons que c'est se ficher du monde, du fait que le lendemain de ces grèves, les préposés se sont vu obligés de faire une journée chargée et que les organisations syndicales ont été d'accord pour faire venir à 5 heures du matin au lieu de 6 heures, prise officielle de service, 15 à 20 préposés à tour de rôle pour dégager le trafic.

De qui se moquent les organisations syndicales lorsqu'elles demandent la diminution des heures de travail ?

(V.O. - P. et T. - Grenoble)

C. A. F.

Rue Viala - PARIS-XVe

NOUS LAISSER DIVISER OU NOUS UNIR ?

On n'a pas fini de parler de la classification. La commission paritaire s'est réunie le 5 juin, pour refaire un projet, compte tenu des 7 % d'augmentation de la masse salariale que nous octroyait la tutelle au lieu des 23 % escomptés.

En fin de compte, rien n'est sorti des discussions. Chaque syndicat avait son projet à lui. La C.G.T. mettait en avant la formule 7 % = 23 % c'est-à-dire de distribuer les 7 % comme on envisageait de distribuer les 23 %. Or déjà avec les 23 % une catégorie importante du personnel n'aurait rien touché, et une autre catégorie devait se contenter de broutilles. Avec les 7 % c'est encore pire : 7.200 employés sur l'ensemble des C.A.F. se retrouveront, si le projet est accepté, gros jean comme devant.

Le projet F.O. prévoit une augmentation dégressive du constant, qui aurait l'avantage de donner à tout le monde quelque chose, mais ce quelque chose étant de l'ordre de 20 francs pour les catégories les moins favorisées, il n'est guère plus que rien.

La C.F.T.C., elle, propose que le prix du point soit variable, ce qui, outre sa complication, lèserait 4.000 personnes.

En fait, le point commun de tous ces projets est de se soucier plus du maintien ou même de l'augmentation de l'écart hiérarchique que du salaire des bas emplois.

Ce qui n'est pas sans déplaire à la tutelle qui, tout en laissant en paroles aux syndicats toute l'initiative de distribuer les 7 % si « généreusement » accordés, préférerait en fait que l'augmentation aille aux hautes catégories. En effet au prix où elle les paye, la caisse a beaucoup de difficultés à recruter des rédacteurs, agents hautement qualifiés, etc... Ainsi en déboursant peu, elle pourrait retenir ceux qui seraient les premiers à partir à la recherche d'un emploi mieux rétribué, tout en remettant aux syndicats la responsabilité de léser les basses catégories.

Si les syndicats étaient dignes de ce nom, ils n'accepteraient pas ce rôle qui, pour le moins qu'on puisse dire, ne devrait pas être le leur.

A notre avis, si nos camarades aux coefficients élevés sont mécontents, ce n'est pas parce que l'écart hiérarchique entre eux et les femmes de ménage par exemple est faible, mais tout simplement parce que leur salaire ne suffit pas.

En cela leurs revendications ne sont-elles pas identiques à celles des basses catégories.

Le piège des 7 % consiste en ce qu'il favoriserait certains employés au détriment d'autres, et en ce qu'il poserait le problème ainsi : il faut choisir entre les coefficients supérieurs et les coefficients inférieurs.

Nous posons le problème ainsi : nous avons tous en commun, hautes et basses catégories, l'insuffisance de nos salaires. Il nous faut, à nous tous, rédacteurs ou employés aux écritures, une augmentation substantielle. Au lieu de nous laisser diviser, nous devons lutter ensemble pour une **augmentation non hiérarchisée de tous** les salaires, qu'on nous les donne dans le cadre de la nouvelle classification, ou autrement.

Seulement, ce n'est pas autour du tapis vert que la direction nous l'accordera.

(V.O. - C.A.F.)

ASSISTANCE PUBLIQUE

UNE LEGALITE A DEFENDRE

Par une note datée du 10 juin 1963, l'Administration Générale nous fait savoir que le 1er mai sera payé mais non chômé, qu'en conséquence les agents ayant travaillé le 1er mai ne pourront en aucun cas récupérer ce jour et que les agents qui avaient un R.S. ou qui avaient à une date ultérieure pris le 1er mai en repos supplémentaire, devaient une journée de repos à l'administration.

Le 1er mai remonte à 1890, date de la première manifestation mondiale. Depuis, chaque 1er mai est célébré dans le monde entier. Il est vrai que, maintenant, le 1er mai ne revêt plus le même caractère de lutte, et que nous préférons le muguet aux revendications syndicales.

Depuis le 30 avril 1957, le 1er mai chômé ne subit plus de perte de salaire, et nous profitons de ce R.S. à un moment de notre choix.

Maintenant, avec cette note, nous nous trouvons avec un R.S en moins, et comme par hasard, le 1er mai !

Beaucoup d'entre nous ont déjà pris ce jour, d'autres pensaient l'accumuler aux vacances. Pour ceux ayant utilisé leur 1er mai en R.S., ils se voient retirer un autre jour chômé restant à prendre ; pour ceux qui pensaient l'accumuler, ils voient leur vacances diminuer d'un jour.

Le paiement de cette journée étant calculé au 1/30e du mois brut, ne compense en aucune façon un jour de repos supplémentaire : pour l'indice 100, salaire à 398 F, la journée nous sera payée 13,22 F.

Sur le plan de la légalité, ce jour de repos étant un fait acquis, la Direction ne peut nous le reprendre, mais la légalité étant faite pour les patrons, c'est en dernier ressort notre détermination qui fera reculer la Direction

Pourquoi ne pas passer outre à la note et refuser de rendre un R.S. ou tout simplement prendre notre 1er mai comme d'habitude ?

(V.O. - A.P.)

ASSURANCES GÉNÉRALES

(Paris-Richelieu)

NOTRE TEMPS, C'EST LEUR ARGENT

Nous avons maintenant 50 minutes pour manger. C'est trop, beaucoup trop ! En effet, en admettant que le trajet aller-retour jusqu'à la cantine prenne 10 minutes et que nous mettions 30 minutes pour manger, il reste 10 minutes que beaucoup d'employés (dénués de conscience professionnelle) emploient à aller remplir les bistrots d'alentour au lieu de se remettre immédiatement au travail, alors que les directeurs, c'est bien connu, ne mangent pas (il paraît que le jeûne favorise l'activité intellectuelle, mais dans leur cas cela semble sans emploi).

Pour pallier cet état de choses lamentable, nous proposons d'une part de désigner dans chaque bureau un ou une employé chargé de préparer des sandwiches consommés sur place ; et d'autre part de créer un Bureau d'Etudes sur « l'absorption accélérée de nourriture prédigérée » (Niveau d'entrée Brevet Alimentaire).

Nous sommes persuadés qu'ainsi nous gagnerons de précieuses minutes très utiles pour satisfaire « notre aimable clientèle ».

Mais trêve de plaisanteries. Il faudrait bien à ce propos que nos employeurs sachent que si nous ne vivons pas pour manger, mais que nous mangeons pour vivre, il en va exactement de même pour le travail. Nous travaillons pour vivre et nous ne vivons pas pour travailler ! C'est-à-dire que nous ne voulons pas en abuser !

(V.O. - Assurances Générales).

UCLAF

(Romainville)

LA FAUTE A QUI ?

Dans le dernier numéro de son journal Uclafilm, M. Roussel nous communique une statistique sur les accidents de trajet.

M. Roussel « déplore » qu'au cours de l'année 1962, il y ait eu 62 accidents de trajet représentant 2.204 jours d'arrêts de travail.

Comme pour une enquête sur l'absentéisme, M. Roussel ne donne pas d'explication à ce phénomène. Ce silence laisse supposer que ces accidents sont dus à notre imprudence ; une fois de plus, M. Roussel voudrait nous faire croire que nous sommes toujours des enfants, qu'il faut sermonner à intervalles réguliers, pour leur rappeler, dans ce cas précis, les règles élémentaires de prudence.

Mais cette explication sous-entendue ne nous convainc guère, car nous connaissons la vraie cause des accidents du trajet. Lorsque nous aurons su imposer la diminution de notre temps de travail, des cadences humainement supportables, et la disparition de la pointeuse, nous ferons la preuve, en constatant la diminution brusque des accidents de trajet, que ceux-si sont dus à la peur de pointer une minute en retard et à la fatigue excessive de la journée de travail.

Encore une preuve que les cadences c'est l'accident, qu'il survienne à l'atelier ou dans la rue.

(V.O. - U.C.L.A.F.)

AIR FRANCE

(Orly Nord)

ON NOUS MENACE NOUS DEVONS REPONDRE

La Direction a fait une communication au Comité d'entreprise portant sur les effectifs. La Direction prévoit 200 personnes en trop pour l'année à venir et 300 environ pour l'année d'après. Ensuite cela irait vers la stabilisation.

Ce qui n'était qu'un bruit de coulisse devient par la bouche de la Direction une réalité. Le principal but de cette annonce est d'intimider les travailleurs. Déjà on évite de se faire remarquer pour défendre nos conditions de travail. On passe sur « Reverse » comme on dit dans la maison.

Avec cette menace, la Direction compte faire de nous des instruments dociles toujours prêts à s'incliner.

S'il est exact que la Direction trouve un excédent de personnel, il est non moins exact qu'elle ne cherchera pas la vraie solution du problème qui est :

DIMINUTION DU TEMPS DE TRAVAIL — 40 HEURES PAR SEMAINE PAYEES 45, elle préfère comme elle le fait déjà, licencier abusivement certains travailleurs comme le camarade de L.O. et sanctionner : retrait de titularisation aux camarades de L.R., pour préparer facilement le licenciement.

A ce jeu elle gagne doublement : économie d'argent et travailleurs plus craintifs, donc plus dociles.

Il nous reste maintenant, à nous travailleurs, à ne pas accepter ces méthodes et à nous organiser. Cette organisation il ne faut pas l'attendre de nos seuls dirigeants syndicaux mais avant tout de nous-mêmes, syndiqués et non-syndiqués.

Pour empêcher la Direction de jouer son jeu, nous devons revendiquer et gagner si nous le voulons tous ensemble :

SEMAINE DE 40 HEURES SANS DIMINUTION DE SALAIRE, AMELIORATION DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL.

(V.O. - Air France)

THOMSON

(Gennevilliers)

QUAND VIENDRA LE MOMENT...

Après les préparateurs, les dessinateurs, ce sont les agents techniques qui ont manifesté leurs soucis de voir leurs salaires rattraper un peu l'augmentation du coût de la vie. La quinzaine dernière les AT du contrôle télévision à G2 débrayaient une demi-heure pour appuyer leurs revendications.

Tout cela fait sentir une fois de plus qu'il faudra bien que nous nous battions tous, quelle que soit notre profession, pour augmenter nos salaires. Si le problème se pose pour tous, il nous manque quelque chose pour coordonner nos efforts : une revendication commune et des contacts entre nous.

Nous pensons qu'il n'y aura pas de véritable remise en ordre de nos salaires qu'avec une augmentation de 200 francs par mois pour tous (ce que certains se procurent en faisant des heures supplémentaires). Quant aux contacts entre nous, il auraient pu être assurés par les organisations syndicales si elles ne pensaient déjà aux vacances plus de deux mois auparavant. Alors les contacts entre nous, ce n'est pas difficile de les prendre sans en passer par là ; cela nous affranchira d'autant plus des querelles de boutiques.

Certains diront : « ce n'est pas le moment » pour de multiples raisons. Nous nous contenterons de leur rappeler que pour eux ce n'est jamais **le moment : 2 mois avant les vacances il y a les vacances, deux mois après c'est le retour et on est toujours aussi fauchés. Deux mois avant la fin de l'année il va y avoir les fêtes et deux mois après il y a eu les fêtes etc... En fait le moment c'est avant tout quand nous aurons décidé que la coupe est pleine (et elle commence à l'être).**

Ce sera alors pour la direction le moment d'augmenter nos salaires.

(V.O. - Thomson).

CRÉDIT LYONNAIS

BOITE A IDEE

Dans le hall près de la rotonde, il y a deux ascenseurs rapides. Devant l'un il y a souvent la queue et l'on y est entassé. L'autre, on ne sait trop pourquoi, est à peine rempli et il n'y a jamais de queue devant. Evidemment une explication serait que, dans ce dernier, il faudrait côtoyer des cadres et supporter leur présence pendant la montée. Il n'est déjà pas drôle de devoir les supporter toute la journée pendant le travail pour devoir encore les supporter même quelques secondes avant le travail.

Une bonne solution serait d'utiliser les deux ascenseurs, puisque rien ne l'interdit, et une fois là, si l'on ne peut vraiment pas supporter la présence des cadres, leur marcher sur les pieds jusqu'à temps qu'ils prennent l'escalier.

(V.O. - Crédit Lyonnais)

RHONE - POULENC

Vitry-sur-Seine

SECURITE D'ABORD

Encore une fois, un travailleur a payé d'un séjour à l'hôpital, et de ses souffrances la négligence (ou l'incompétence) de la directoin ou de l'un de ses agents.

Emile Levere a été brûlé à la face et à la poitrine par de l'acide sulfurique contenu dans une pompe débranchée que se trouvait hors circuit depuis quelques temps.

La direction n'a pas encore trouvé de « responsable » mais prenons garde que, de toutes façons, elle ne fasse retomber la responsabilité sur le lampiste. Nous venons à l'usine pour y gagner (chichement) notre vie, et non pour y risquer des blessures.

(V.O. - Rhône-Poulenc)